

C.IMMO

37 avenue Jean moulin
34290 ABEILHAN

HONORAIRES DE LOCATION ET DE GESTION

❖ **MISE EN LOCATION** (*charge au locataire et au bailleur*) : paiement en une fois à l'entrée dans les lieux d'un nouveau locataire.

➤ *Pour le Bailleur :*

- 5.5 % HT du loyer annuel charges comprises à la charge du bailleur (pour les loyers > à 800 € / mois)
- 6 % HT du loyer annuel charges comprises à la charge du bailleur (pour les loyers compris entre 500 € et 800 € / mois)
- 7% HT du loyer annuel charges comprises à la charge du bailleur (pour les loyers < à 500 € / mois)

➤ *Pour le Locataire :*

- 5.5 % HT du loyer annuel charges comprises à la charge du locataire (pour les loyers > à 800 € / mois)
- 6 % HT du loyer annuel charges comprises à la charge du locataire (pour les loyers compris entre 500 € et 800 € / mois)
- 7% HT du loyer annuel charges comprises à la charge du locataire (pour les loyers < à 500 € / mois)

❖ **MISE EN LOCATION SAISONNIERE** (*charge au bailleur*) : paiement en une fois à la rédaction du contrat de location.

- 25 % TT du loyer annuel charges comprises.

❖ **MISE EN GESTION** (*charge au bailleur*) : paiement mensuel pendant la durée du mandat.

- 5.5 % HT du loyer mensuel charges comprises (pour les loyers > à 800 € / mois)
- 6 % HT du loyer mensuel charges comprises (pour les loyers compris entre 500 € et 800 € / mois)
- 7 % HT du loyer mensuel charges comprises (pour les loyers < à 500 € / mois)

Pour les meublés : 10 %TTC du loyer mensuel charges comprises

❖ **GARANTIE LOYER IMPAYE et DETERIORATIONS IMMOBILIÈRES** : paiement mensuel pendant la durée du mandat.

- 3.50 % TTC du loyer mensuel charges comprises avec DI (Détériorations immobilières)
- 3.30 % TTC du loyer mensuel charges comprises sans DI (Détériorations immobilières)

❖ **ACTE DE CAUTIONNEMENT** : paiement en une fois à la rédaction du contrat de location.

- 60 € HT à la charge du Bailleur
- 60 € HT à la charge du locataire

❖ **RELEVE DE SYNTHESE ANNUEL** : sur demande du bailleur.

- 60 € HT à la charge du Bailleur / lot

❖ **DIVERS / AUTRE**

- Frais administratif pour la restitution de clé / ou de double de clé : 25 € TTC
- Frais administratif pour devis artisan : 50 € TTC
- Forfait déplacement / suivi chantier : 50 € TTC/Heure + 25 € TTC de déplacement
- Frais de déplacement divers : 1.50 € le kilomètre et 50 € TTC / Heure.
- Frais d'état des lieux de sortie : 3 € TTC / m², avec un minimum de 150 € TTC
- Frais de dossier pour démarche administrative du « permis à louer » : 120 € TTC
- avis de valeur selon zone et le type de bien : 75 € TTC / 150 € TTC

Agence inscrite au registre des intermédiaires en assurance, banque, et finance sous le numéro d'immatriculation : Orias 18006581
L'agence immobilière est la seule propriétaire du droit à l'image des photos diffusées sur tous les sites, la copie est interdite.